



Toutes et tous dans la rue samedi 30 mars !

**Pour l'abrogation des décrets
instaurant le tri social parmi les élèves de collèges !**

**Pour la mise en place d'un plan d'urgence
Pour l'École publique en Seine-Saint-Denis !**

Cela fait maintenant près de cinq semaines qu'avec le soutien de l'Union Départementale *Force Ouvrière* 93 (interprofessionnelle) et à l'appel, entre autres, des syndicats de la Fédération de l'enseignement et de la culture *FO* du 93, enseignants et parents de notre département se mobilisent massivement contre le « choc des savoirs » et pour la mise en place du plan d'urgence 93. Cinq semaines pendant lesquelles la ministre de l'Éducation nationale Belloubet et le Premier ministre Attal, loin de répondre aux revendications, n'ont cessé de jouer les provocateurs, allant même jusqu'à publier un dimanche les décrets et arrêtés mettant en place groupes de niveau et choc des savoirs.

Pourquoi revendiquons-nous l'abrogation des décrets et arrêtés du « choc des savoirs » ? Parce que nous n'acceptons pas l'organisation du tri social des élèves !

Les mesures du « choc des savoirs », voulues par le 1^{er} ministre Attal, visent à faire le tri des élèves en fonction de leur niveau scolaire, niveau qui est souvent en rapport avec leur situation sociale. Ce « tri social » serait mis en place en séparant, dans les cours de mathématiques et de français, qui forment un tiers de leur horaire total, les élèves en difficulté des autres élèves, dès la 6^e, donc dès l'âge de 11 ans. Mettre à part ces collégiens « en difficulté », c'est les montrer du doigt. Mais c'est aussi creuser les écarts de niveau avec les autres élèves, puisque les rythmes de progression ne pourraient pas être les mêmes. De fait, ces élèves, triés dès la 6^e, se verraient le plus souvent assignés au groupe des élèves en difficulté jusqu'à la 3^e.

Une autre mesure du « choc des savoirs » vise à interdire aux élèves qui n'ont pas le brevet des collèges en fin de 3^e d'accéder directement en 2nde générale ou professionnelle. Or, ces élèves qui échoueront au brevet seront, pour la plupart d'entre eux, issus des groupes de collégiens « en difficulté ». Au lieu d'aller en seconde, ils iront au lycée dans un vague dispositif appelé « prépa-seconde » jusqu'à leur 16 ans. Âge auquel ils seront promis soit au service national universel puis à l'armée, soit à l'exploitation la plus directe en entreprise (puisque sans diplômes) !

Pourquoi exigeons-nous un plan d'urgence 93 ? Parce qu'il y a urgence à ce que l'école publique dispose de tous les moyens pour fonctionner correctement !

Dans les écoles, collèges et lycées du département, il manque de tout partout. Il manque de remplaçants pour les professeurs absents. Combien de centaines d'heures de cours un jeune de notre département perd-il en effet tout au long de sa scolarité ? La FCPE 93 a calculé que cela équivalait à un an et demi !

Il manque de personnels de toutes les catégories : Enseignants, vie scolaire (surveillants et CPE), d'accompagnement pour les élèves en situation de handicap (AESH), médico-sociaux (infirmières, assistantes sociales, médecins scolaires), RASED, etc.

Les classes sont surchargées !

Les locaux sont souvent insalubres, infestés de rats ou autres nuisibles, perméables à la pluie ou aux températures extrêmes...

Revendiquer le plan d'urgence, c'est revendiquer tous les moyens nécessaires pour que cette situation honteuse s'arrête, pour que tous les professeurs soient remplacés, pour que tous les locaux soient rénovés, pour que les effectifs dans les classes soient allégés etc.

Assurément, si de tels moyens étaient accordés à l'École publique, on verrait aussi s'élever le « niveau » des élèves dont le ministre Attal a l'air de s'inquiéter si fort !

L'union départementale FO 93, la FNEC FP-FO 93 et ses syndicats, le SNUDI-FO 93 et le SNFOLC 93, refusent à la fois l'organisation de la ségrégation scolaire, qui frapperait particulièrement durement les jeunes de Seine-Saint-Denis, et la poursuite des politiques d'austérité, avec ce plan de coupes de 10 milliards d'euros supplémentaires dans les services publics -dont 700 millions pour l'Éducation nationale- mis en place par les ministres Attal, Lemaire et Belloubet.

L'union départementale FO 93, la FNEC FP-FO 93, le SNUDI-FO 93 et le SNFOLC 93 appellent donc l'ensemble des salariés, des parents, des enseignants à rejoindre les manifestations prévues ce samedi 30 mars dans tout le département.

Ensemble, exigeons :

- Abrogation des textes publiés le 17 mars instaurant « choc des savoirs » et groupes de niveau en collège !**
- Satisfaction des revendications inscrites dans le plan d'urgence 93 en matière de moyens !**

Les rendez-vous dans le département :

- 11h Université Paris 8 ; 12h mairie de St-Denis ; 12h30 Porte de Paris ; 13h Stade de France
- 12h, 150 Av du Pdt Wilson à St-Ouen, direction Stade de France
- 11h Place de la mairie à Aubervilliers, direction Stade de France
- 11h collège Mandela, le Blanc-Mesnil, direction mairie du Bourget
- 11h gare RER d'Aulnay
- 11h mairie des Lilas, direction mairie de Montreuil
- 11h mairie de Rosny, direction mairie de Montreuil
- 10h30 RER Gagny ; 11h40 RER Le Raincy-Villemomble direction Rosny 2
- 11h collège Jaurès, Montfermeil, direction Livry-Gargan via le lycée Nobel et le collège Rolland de Clichy et les lycées Sellier et Bouloche de Livry-Gargan

Le 27 mars 2024